

RÉPONSE – M 149 A – 24.09

Réponse du Conseil administratif à la motion M 149 – 22.02

déposée par Mesdames Gladys Acosta BRANDRUP et Elisabeth SANTI, et Messieurs Johan MARTENS, Wahba GHALY et Jean-Pierre TOMBOLA, Conseillers municipaux

relative à l'objet suivant :

POUR DES RENCONTRES PRÉ OU POST RETRAITÉS

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Faisant suite à l'invite de la motion susmentionnée, mais aussi aux constats des professionnel-le-s de terrain, la Ville de Vernier a, en 2023, testé la mise en œuvre d'un nouveau format d'atelier de préparation à la retraite, sous conduite du Service de la cohésion sociale (SCS).

La démarche a été pensée en deux temps : une partie plénière, sous forme de conférence publique (sur inscription) avec les interventions de la Fondation AvantAge (Pro Senectute) et du programme Age et migration (EPER), ainsi qu'une partie pratique sous la forme d'ateliers donnés par ces mêmes intervenant-e-s.

La conférence a réuni plus de 120 participant-e-s et a permis d'apporter des informations générales, notamment sur des aspects financiers et psychosociaux du passage à la retraite. Lors de cette conférence, les participant-e-s avaient la possibilité de s'inscrire aux ateliers d'approfondissement. 32 personnes ont participé aux ateliers. La première séance portait sur les aspects plus « personnels » de la retraite : gestion du temps, relations sociales, style de vie, vie de couple, etc. La deuxième séance abordait des questions plus financières et techniques : AVS, LPP, SPC, retraite à l'étranger, etc. Les participant-e-s ont ainsi eu l'occasion d'obtenir des explications générales et plus pratiques sur certains sujets, de poser de nombreuses questions aux intervenants et d'initier certaines réflexions fondamentales.

Le bilan positif de cette conférence et de ces ateliers montre assez clairement leur pertinence, tout comme la nécessité de mettre à l'agenda la question de la préparation à la retraite.

Pour ces raisons, le SCS et le Conseil administratif ont décidé de reconduire et, sous conditions de disposer chaque année des ressources nécessaires, de pérenniser cette initiative sous la forme d'ateliers.

La motion M 122 – 22.02 est ainsi close.

Martin STAUB
Maire

Vernier, le 26 août 2024

